luer pour chacun de ceux-ci le chiffre de cet entretien lorsque nous avons, dans le titre II, traité de l'organisation des divers services.

3° Pour les *frais d'assurance* contre l'incendie, et contre les épizooties ou les maladies contagieuses qui attaquent les animaux; frais qui varient suivant les circonstances.

§ III. — Services des industriels.

Les services des industriels dans les entreprises agricoles accroissent la masse des frais de production de toute la somme qui représente les profits auxquels ils ont droit pour leur coopération ; or, en nous occupant de l'organisation du service du personnel dans le titre III, et des profits industriels dans le présent chapitre, nous sommes entrés dans des détails assez étendus pour évaluer et calculer cette portion des frais de production ; ce qui nous dispense de revenir sur ce sujet.

IV. — Principes économiques applicables aux frais de production.

Dans tout établissement agricole, de même que dans toutes les autres entreprises industrielles, il faut, pour prospérer, que *les produits créés aient une valeur égale à leurs frais de production*. En effet, si la valeur de ces produits ne couvre pas les frais qu'ils ont coûté, il y a un service productif qui n'a pas reçu sa récompense.

Par exemple, l'entrepreneur, par l'influence des circonstances ou par son inexpérience, peut ne pas être indemnisé de ses soins, ou bien les capitaux qu'il a avancés ne lui rapporter aucun intérêt. Dans tous les cas, comme c'est lui qui a conçu la pensée de l'entreprise et qui l'a dirigée à ses risques et périls, c'est aussi le plus communément lui qui coure toutes les chances de la production; ses bénéfices s'accroissent ou diminuent suivant les circonstances ou le degré d'habileté avec lequel il a conduit ses opérations.

Quand un produit paie très largement ses frais de production, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, lorsque les bénéfices que recueille un agriculteur de la création de ce produit s'élèvent au-dessus de ceux que donnent communément les autres produits, les autres producteurs ne tardent pas à s'en emparer et à ramener par la concurrence les bénéfices qu'il procure au taux moyen des autres productions du pays.

Le *prix courant des bénéfices* qu'on peut faire sur chaque produit varie néanmoins dans des limites assez étendues, dans chaque canton et dans chaque établissement. Dans ce dernier cas, nous savons déjà que le taux du fermage, celui de l'intérêt des capitaux, la capacité industrielle de l'entrepreneur sont les causes qui déterminent les variations les plus sensibles dans ce prix.

Souvent la concurrence ou l'engouement des agriculteurs pour un produit peuvent être tels que son prix courant *descende au-dessous de ses frais de production*. C'est à l'administrateur habile à prévoir ce concours, à se mettre en garde contre ces dépréciations de prix, et à diriger sur des produits d'une vente plus ferme et plus soutenue ses efforts et ses capitaux.

On fait faire un progrès à l'industrie agricole toutes les fois que, par un moyen quelconque, on parvient à *diminuer les frais de production*.

Si, tout en obtenant *une même quantité de produits et des produits de même qualité*, on parvient à supprimer, je suppose, en tout ou en partie, l'usage d'un service, à obtenir des conditions plus favorables dans l'emploi des agens ou des moteurs, à tirer un meilleur parti du concours d'un service quelconque, etc., il est clair qu'on aura créé une valeur égale, mais avec moins de frais de production. Il en sera de même si, par une administration sage et habile, on diminue les déchets, les rebuts, les avaries, les vols, etc.; si on fait choix de travailleurs plus laborieux et plus actifs et intelligens; si on réduit au strict nécessaire les capitaux fixés dans des objets qui ne sont productifs que d'agrément, tels que meubles somptueux, habillemens recherchés; si on établit une rigoureuse économie dans les dépenses du ménage, etc.

D'un autre côté, si, tout en dépensant une *même valeur en services industriels*, ou pour les mêmes frais de production, on parvient à créer une plus grande quantité de produits d'une même valeur que précédemment, ou des produits d'une plus haute valeur, on aura encore produit plus avantageusement, puisqu'on donnera moins pour obtenir plus, ce qui est une meilleure affaire et un marché plus profitable. C'est ainsi qu'on peut considérer comme un progrès qui équivaut à une diminution de frais de production la suppression des jachères, l'adoption d'un bon système d'assolement, l'éducation des races fécondes et productives de bestiaux, l'amélioration et l'accroissement successif de la fertilité du sol, qui donne alors des récoltes plus abondantes qui ne coûtent pas plus de travail, etc.

Tous les efforts d'un entrepreneur doivent donc tendre sans cesse, par tous les moyens que lui suggèrent ses connaissances, sa capacité et sa pratique, et les progrès des arts agricoles, à *diminuer ses frais de production*, soit en faisant une économie sur le prix des services productifs, soit, avec la même quantité de service et les mêmes frais, en obtenant des produits plus abondans et d'une plus haute valeur.

C'est l'entrepreneur qui profite d'abord de la diminution dans les frais de production qu'il parvient à obtenir, soit par des bénéfices plus considérables, soit par un écoulement plus prompt et plus assuré de ses produits.

Si cette diminution est due à une méthode perfectionnée, à un instrument plus parfait, à un mode administratif mieux entendu, toutes choses qui peuvent avoir des imitateurs, la concurrence, comme nous l'avons déjà dit, ne tarde pas à ramener les bénéfices au prix courant dans le pays. Mais si cette diminution est entièrement due aux qualités personnelles de l'entrepreneur; si elle réside dans sa sagacité, dans ses vastes connaissances et son expérience consommée; si elle est due à une habileté peu commune pour juger par le tact et la vue des qualités du bétail, à une aptitude toute particulière pour l'achat et la vente des animaux, à une activité extrême et toute personnelle à l'individu, il est clair alors que l'entrepreneur peut espérer jouir long-temps de l'accroissement de bénéfices qu'il se procure ainsi par la diminution de ses frais de production.

Le *calcul des frais de production* est indispensable à établir toutes les fois qu'on a créé un produit et qu'on veut le porter sur le marché, afin de comparer les prix qu'on en offre aux frais qu'il a coûtés, ou pour s'assurer de la réalité et de l'étendue des profits que donne une opération agricole quelconque. Ce calcul suppose d'abord une *connaissance parfaite de tous les élémens* qui doivent y figurer, et que nous venons de faire connaître, et ensuite une *comptabilité très régulière* où l'on puisse puiser ces élémens avec facilité et avec la certitude qu'ils ont toute l'exactitude nécessaire pour qu'on puisse compter sur les résultats rigoureux des calculs. Nous donnerons quelques exemples de ces calculs dans l'article qui traitera de la comptabilité et qui terminera ce titre.